

Communiqué de presse

Lyon, le 16/01/2015

Les CCI de Rhône-Alpes, avec l'ADEME et la Région, soutiennent la performance énergétique des entreprises

Un appel à candidatures est lancé auprès des entreprises régionales pour profiter d'un accompagnement complet à la mise en œuvre d'un système de management de l'énergie (SMé) selon la norme ISO 50001.

La plupart des entreprises souhaitent accroître leur performance énergétique et réduire le coût de leurs consommations d'énergie. C'est pour répondre à l'attente de ces entreprises que les CCI de Rhône-Alpes, en partenariat avec la Région et l'ADEME, proposent, dans le cadre du **programme Optim'Energie**, un accompagnement complet à la mise en œuvre d'un système de management de l'énergie (SMé) selon la norme ISO 50001 : **un accompagnement individuel réalisé par des bureaux d'études, des séminaires de formation, des ateliers collectifs d'échange et un suivi permanent des CCI durant 16 mois.**

L'action s'adresse à tout type d'entreprise, hors agriculture, quelque soit son secteur d'activités dès lors qu'il existe un enjeu important en terme de consommation d'énergie. Elle s'inscrit dans le cadre d'une recherche de performance globale de l'entreprise, intégrant la dimension environnementale et économique.

Les entreprises intéressées sont invitées à se rendre dans la rubrique « Conduire sa démarche environnement » du site internet de la CCIR (www.rhone-alpes.cci.fr) pour télécharger le dossier de candidature d'Optim'Energie ISO 50001 et à contacter le conseiller énergie ou environnement de leur CCI afin d'obtenir de plus amples informations sur cette opération.